

**SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS
L'ÉA SITE DE PARIS GAMBETTA**

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussigné, M. Laurent PLAS, Directeur de L'ÉA site de Paris Gambetta, donne dans les mêmes termes, subdélégation de pouvoirs à M. Stéphane LEMAIRE en qualité de Secrétaire général et à M. Julien MICHEL en qualité de responsable logistique et sécurité, qui l'acceptent, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens de L'ÉA site de Paris Gambetta, 247 avenue Gambetta – 75020 Paris.

Les subdélégués déclarent avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la CCIR, et qui leur sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Lors de chacune de mes absences, je préciserai par note (qui sera affichée dans les lieux prévus à cet effet à L'ÉA site de Paris Gambetta) lequel des deux subdélégués susvisés assurera la responsabilité de la sécurité du site.

Fait à Paris, le 2 janvier 2019 en un exemplaire

Le Primo-Délégué

signé

M. Stéphane FRATACCI